

Lausanne, le 7 mai 2021

RÉVISION DE LA MATURITÉ

DES ENJEUX MAJEURS, UNE RÉFLEXION INDISPENSABLE

Le projet «Évolution de la maturité gymnasiale» aura des conséquences importantes pour les enseignant-e-s et les (futur-e-s) élèves des écoles de maturité. À ce stade, le SSP n'a pas encore fait d'analyse détaillée des documents mis en consultation, mais il souhaite d'ores et déjà mettre en évidence plusieurs aspects centraux de la réforme en cours.

Ne manquons pas l'occasion de réfléchir ensemble à la formation que nous voulons pour nos élèves. Notre voix de professionnel-le-s de l'enseignement doit compter !

Contexte

Lancé au niveau fédéral en 2018, le projet «Évolution de la maturité gymnasiale» vise à revoir le Plan d'études cadre (PEC) et le règlement/l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM/ORM). Il est prévu que les deux nouveaux textes de référence entrent en vigueur en août 2023 (pour le RRM/ORM) et en 2024 (pour le PEC).

Le projet est actuellement dans la phase dite de «consultation interne». Les résultats des travaux menés jusqu'ici sont soumis à consultation, notamment auprès des cantons et des directions, à partir du 15 avril et jusqu'au 15 juillet s'agissant du RRM/ORM, respectivement jusqu'au 30 septembre s'agissant du PEC.

Non à une gouvernance «managériale»

Le sous-projet le plus inquiétant de la réforme en cours est probablement celui qui est désigné sous l'intitulé «clarification des responsabilités et des compétences dans le domaine de la qualité de la formation gymnasiale». Le SSP a toujours lutté contre l'introduction dans les services publics d'une gestion s'inspirant de celle des entreprises privées. Nous sommes favorables à des directions de proximité, et non à des «managers» d'école. Il s'agira de s'opposer à toutes les tentatives, plus ou moins larvées, de mettre en concurrence les établissements, voire les enseignant-e-s.

C'est dans cet esprit que le SSP s'oppose vigoureusement à la mise en place de «contrôle qualité».

Les «plans qualité» sont d'abord une couche bureaucratique supplémentaire. Du temps et de l'énergie sont dépensés pour s'assurer que l'entreprise/l'établissement «remplit les critères», aux dépens d'une véritable préoccupation sur la qualité. Ils masquent ainsi des enjeux déterminants si l'on veut vraiment s'intéresser à la «qualité»: moyens financiers à disposition des établissements, taille des classes, lutte contre la surcharge du corps enseignant, etc.

Vers un contrôle accru de nos pratiques

Mais ce n'est pas tout. Ces «programmes qualité» peuvent devenir des outils au service des directions et/ou des autorités pour limiter l'autonomie pédagogique et renforcer les pressions sur le corps enseignant. Ils constituent aussi un élément nécessaire en vue d'une mise en concurrence: les résultats chiffrés permettent de comparer et de classer les établissements (cf. les «rankings» des universités).

On notera par ailleurs que les méthodes «qualité» (par exemple, le modèle «Q2E» développé principalement pour les écoles du postobligatoire) prévoient un contrôle effectué par un organisme externe. Cela ne va pas sans coûts supplémentaires. Ain-





si, l'Institut pour l'évaluation externe des écoles du degré secondaire II (IPES) est certes un organisme public créé par la CDIP, mais il est financé à 60% par les «prestations vendues»...

Nous ne sommes pas opposé·e·s à ce qu'il existe un regard sur les pratiques des enseignant·e·s ou des plates-formes permettant de les améliorer (supervision par les pairs, etc.). Mais cela pose de nombreuses questions: Par qui? Dans quel but? Avec

quelles conséquences? Dans tous les cas, ce n'est assurément pas dans le cadre des «plans qualité» qu'on trouvera des réponses satisfaisantes à ces questions.

Actuellement, dans le canton de Vaud, les normes qualités sont en vigueur dans les écoles professionnelles et ont fait récemment leur apparition dans les gymnases qui accueillent la filière d'école de commerce (voir notre publication sur ce sujet).

IL Y A 20 ANS, UN PLAN QUALITÉ MIS EN ÉCHEC AU GYMNASSE DE BEAULIEU

Dans les années 1990, la mode est aux démarches qualité et les entreprises se croient obligées d'afficher leur certification ISO 9000. En 1997, le gouvernement vaudois souhaite introduire un plan qualité dans les différents services de l'Etat. Pour le secteur de la formation, c'est le Gymnase de Beaulieu qui est choisi comme établissement pilote. A l'initiative du SSP, les associations d'enseignant·e·s se mobilisent et alertent le personnel de l'établissement sur les dangers de ce projet. Avec succès: les travaux préparatoires durent quelques années mais, en 2001, la conférence des maître·sse·s se prononce contre la démarche de certification du système de management du gymnase et le projet est abandonné.

La culture générale, aspect essentiel de la formation...

Nous sommes convaincu·e·s que l'acquisition d'une large culture générale doit rester au cœur de la maturité gymnasiale. Il ne suffit pas de mentionner cet objectif, il faut aussi qu'il guide effectivement le plan d'études. Il s'agit ainsi d'éviter une logique «professionnalisante», une spécialisation précoce et un émiettement des savoirs. L'autonomie pédagogique qui doit être garantie aux enseignant·e·s s'inscrit également parfaitement dans cet objectif. Celle-ci permet en effet de favoriser la diversité des pratiques, des méthodes et des approches. Elle est essentielle pour assurer aux élèves une autonomie dans l'apprentissage ainsi que le développement de leur esprit critique et leur créativité en vue d'une insertion réussie dans la société, en tant que citoyen·ne, actrice ou acteur critique de la société dans laquelle ils-elles vivent.

Le SSP accorde aussi une grande attention au maintien des contenus disciplinaires (y compris avec une marge d'autonomie laissée aux cantons). Le développement des compétences transversales et l'ajout de nouveaux domaines (éducation à la citoyenneté, éducation au développement durable) ne doivent pas avoir pour conséquences un survol des matières et un manque de temps pour les approfondir.

Le thème de la «durabilité» (terme préférable à celui de «développement durable», qui se limite au cadre économique actuel) nécessite une vision ambitieuse. Les réflexions menées dans le cadre de la Grève pour l'avenir (qui réunit les grévistes du climat, les syndicats, etc.) montrent que les écoles ont un rôle important à jouer dans ce domaine et la révision de la maturité ne doit pas passer à côté. De même, l'égalité entre femmes et hommes est un axe primordial, qui doit donner suite aux revendications développées dans le cadre



de la grève du 14 juin 2019 (voir cahier de revendications du SSP-Enseignement). Enfin, l'éducation aux médias ne peut pas se résumer à l'éducation *au* numérique. C'est en tant que compétences transversales qu'il faut envisager les trois domaines qui viennent d'être mentionnés.

Quatre ans, pour une meilleure formation

Pour des raisons pédagogiques, et comme il l'a déjà exprimé à de nombreuses reprises, le SSP-Enseignement est favorable à un gymnase en quatre ans. Le RRM/ORM actuel prévoit déjà quatre années de formation gymnasiale, mais autorise un cursus de 3 ans «lorsque le degré secondaire I comporte un enseignement de caractère pré-gymnasial». Et malheureusement, le canton de Vaud a fait usage de cette exception.

Il est temps de sortir de l'hypocrisie qui fait que, selon ce qui arrange les autorités, la 1^{re} année est considérée tantôt comme une année de gymnase (pour respecter le RRM/ORM) tantôt comme faisant partie de la scolarité obligatoire. Mais bien sûr, il ne peut s'agir «simplement» d'ajouter une année, sans avoir une réflexion sur ce qui doit être fait de ce temps supplémentaire.

Nous avons la conviction que ce changement, s'il est bien pensé et mis en œuvre, permettra d'offrir une meilleure formation aux élèves et notamment de diminuer les échecs. C'est un aspect que doivent aussi prendre en compte celles et ceux qui ne pensent qu'au coût d'une telle mesure: une diminution des redoublements réduit aussi les dépenses...

En aucun cas, l'ajout d'une quatrième année de formation gymnasiale ne doit signifier la diminution d'une année de scolarité obligatoire. Ni bien sûr des mesures d'économies sur les trois premières années ou sur les autres secteurs du système de formation!

Que le gymnase dure trois ou quatre ans, on n'est (toujours) pas des sardines !

Enfin, nous le répétons ici : alors même que le canton de Vaud pêche gravement dans sa politique de planification des gymnases, l'ajout probable et souhaité d'un an supplémentaire de formation ne fait que rendre encore plus urgente la nécessité d'anticiper sur cette question des locaux avec des plans précis et des budgets conséquents. Nous rappelons notre opposition ferme aux gymnases «mammouth» tels que celui de Burier ou du Gymnase de la Broye. Pour le SSP, nous continuons à estimer que la taille d'un gymnase ne devrait pas accueillir plus de 800 élèves (voir notre publication sur ce sujet).

Du temps pour réfléchir à l'avenir de la formation

Pour le SSP-Enseignement, il est essentiel que les enseignant·e·s concerné·e·s puissent faire entendre leur voix. Cela implique: suffisamment de temps pour consulter les documents, la possibilité d'en discuter entre collègues et d'échanger des points de vue, de prendre connaissance des informations venant des syndicats, etc. La période de fin d'année scolaire, toujours particulièrement dense, n'est pas favorable à un large processus démocratique, d'autant plus dans une période de restrictions sanitaires. C'est pourquoi le SSP national a interpellé la CDIP et le SEFRI, instances en charge du projet, pour obtenir une prolongation des délais de réponse tant pour le volet RRM/ORM que pour le PEC au 15 octobre.

Sur le plan cantonal, le SSP-Enseignement a demandé au DFJC que tout soit mis en œuvre pour encourager la participation des enseignant·e·s à la consultation, ce qui implique notamment que du temps soit dégagé sur les heures d'enseignement. Nous n'avons à ce stade toujours aucune information de la part du département.



CAMPAGNE NATIONALE
[HTTP://SSP-VPOD.CH/MATU2023](http://ssp-vpod.ch/matu2023)

CAMPAGNE CANTONALE VAUDOISE
[HTTPS://VAUD.SSP-VPOD.CH/MATU2023-CAMPAGNEVD](https://vaud.ssp-vpod.ch/matu2023-campagnevd)

TRACT «ON N'EST PAS DES SARDINES !» ET CAMPAGNE SUR LA PENURIE DE LOCAUX
[HTTPS://VAUD.SSP-VPOD.CH/GYMNASES-SUREFFECTIFSETCONSTRUCTIONS](https://vaud.ssp-vpod.ch/gymnases-sureffectifsetconstructions)

ECOLE DE COMMERCE
[HTTPS://VAUD.SSP-VPOD.CH/DOWNLOADS/DOCUMENTS-ENSEIGNEMENT/DGEP/ECOLEDECOMMERCEDANSLESGYMNASES_POSITIONSSP.PDF](https://vaud.ssp-vpod.ch/downloads/documents-enseignement/dgép/coledecommercedanslesgymnases_positionssp.pdf)

CAHIER DE REVENDEICATIONS SUR L'EGALITE A L'ECOLE
[HTTPS://VAUD.SSP-VPOD.CH/REVENDEICATIONS14JUN-ENSEIGNEMENT](https://vaud.ssp-vpod.ch/revendications14juin-enseignement)

TOUTES LES INFORMATIONS SYNDICALES
FACEBOOK : SYNDICAT SSP VAUD
[HTTPS://VAUD.SSP-VPOD.CH](https://vaud.ssp-vpod.ch)

Vous avez des questions concernant votre situation personnelle ?

Votre engagement n'est pas garanti pour l'année prochaine ? Vous rencontrez des difficultés ?

Pour cela et pour toutes autres questions, le SSP est là pour vous : contactez-nous !

VAUD@SSP-VPOD.CH

INFORMATIONS - ADHÉSION

Le SSP-Enseignement est le groupe du Syndicat suisse des services publics qui réunit les enseignant-e-s du canton de Vaud, sans distinction de statut, du CIN, de l'école obligatoire et du postobligatoire. Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 35 000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, administration, santé, social,...) dont près de 5000 enseignant-e-s. Il est membre de l'Union syndicale suisse.

- JE SOUHAITE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SSP-ENSEIGNEMENT**
- JE SOUHAITE ADHÉRER AU SSP-ENSEIGNEMENT**

Nom

Prénom

Rue et n°

Localité

Téléphone

Lieu de travail

À renvoyer à : SSP Région Vaud - case postale 1324 - 1001 Lausanne ou à vaud@ssp-vpod.ch